12 pays de l'UE ont été placés mardi sous une surveillance macro-économique par la Commission européenne

14/02/2012 à 21h47

La Belgique et onze autres pays de l'Union européenne ont été placés mardi sous une surveillance macro-économique par la Commission européenne, dans le cadre des nouvelles compétences que celle-ci a acquises à la fin de l'an dernier. A terme, le gouvernement belge pourrait être invité à prendre des mesures pour restaurer sa compétitivité et retrouver des parts de marchés à l'exportation.

La procédure de surveillance macro-économique s'inscrit dans le cadre du "*six-pack*", un cadre de contrôle économique des Etats membres plus étroit en vigueur depuis décembre.

> *Les nouvelles règles peuvent déboucher sur des amendes pour les pays en déficit persistant et trop endettés, mais aussi – nouveauté – pour les pays en dérapage dont l'économie est jugée déséquilibrée.*

Dans ce cadre, la Commission européenne a présenté mardi un premier rapport de suivi, **qui épingle douze Etats membres (Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Finlande, France, Italie, Hongrie, Slovénie, Espagne, Suède et Royaume-Uni),** sur base de plusieurs critères (coûts salariaux, dette privée, bulles spéculatives, (…)

Rtbf.be